

DEPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement de BERNAY
Canton de Brionne
COMMUNE
DE
BERTHOUVILLE

N°004/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE**

Date de convocation 24/02/2020 **L'AN DEUX MIL VINGT, le vingt-huit février à vingt heures trente.**
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire.

Date d'affichage 12/03/2020 **Etaient présents :** LECLERC Marie-Françoise, DESCHAMPS Didier, LEGRIX Davy, MORIN Olivier, CEDEYN Jean-Claude, LE HALPERT Patrick, AUBERT Serge, DESCHAMPS Patrick.

Nombre de Conseillers **Absentes excusées :** Madame CAPELLE Christiane donne pouvoir à Monsieur Olivier MORIN, Madame GRIETENS Agnès donne pouvoir à Monsieur Patrick DESCHAMPS.

En exercices **10** Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement
Présents **08** délibérer.
Votants **10** Monsieur LEGRIX Davy a été élu secrétaire.

OBJET : Délibération pour la rédaction d'un schéma communal de défense extérieure contre l'incendie.

Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux que la D.E.C.I (défense extérieure contre l'incendie) est de la compétence de la commune (article L.2225-2)

Ainsi, dans le cadre de ces obligations de la commune (création, aménagement, extension et la gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours).

Il est demandé à l'assemblée délibérante d'émettre un avis pour lancer la rédaction d'un schéma communal de défense extérieure contre l'incendie dans le but de mener à bien la pose de poteaux d'incendie programmée par délibération prise par la commune en date du 24/08/2018, n° 013/2018, dans la mesure des cas possibles et vérifiée par le schéma communal de défense extérieure contre l'incendie.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré le vote ayant donné les résultats suivants : 0 contre, 0 Abstention, 10 pour : autorise Madame le Maire à contacter les services compétents pour la rédaction d'un schéma communal de défense extérieure contre l'incendie.

Pour copie conforme
Le Maire
Marie-Françoise LECLERC



Acte rendu exécutoire après :
- Réception en Préfecture le :
- Notification ou publication le :
Le Maire

